Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_200-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_251219_200

SOLIDARITE - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SECOURS CATHOLIQUE

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	28
Votants	30
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	5

Séance du 19 décembre 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 17 décembre 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Christian CIOFFI, Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Laurent CAMPO, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD

Le Secours Catholique est une association caritative qui accompagne les personnes les plus vulnérables. Son fonctionnement est assuré par une équipe de bénévoles formés.

De nombreuses activités sont également proposées, sous forme de rendez-vous hebdomadaire, pour créer du lien afin de lutter contre l'isolement et retrouver l'estime de soi : petit-déjeuner, repas partagé, ateliers créatifs, permanence d'écoute, organisation de groupes pour les vacances, participation au Noël et Pique-Nique Solidaires en partenariat avec la Ville.

Pour se faire, la Ville souhaite apporter son soutien à l'association le Secours Catholique par le versement d'une subvention de fonctionnement.

Pour 2026, le conseil municipal souhaite soutenir cet engagement par la signature d'une convention d'objectifs et l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 euros.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_200-DE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** la convention d'objectifs et l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 euros à l'association Le Secours Catholique ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de la Transition écologique
Vincent CHRIQUI

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 22/12/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 22/12/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.